

conditions d'inscription

Le(a) participant(e), s'il est majeur(e), ou son représentant légal, s'il(elle) est mineure, s'engage à payer les cours pour toute la durée d'inscription sous mentionnée.

Toute résiliation ou modification de contrat par le(la) participant(e), pour être valable, doit être adressée à **Ceruleum S.A., école d'arts visuels**, au moins 60 jours à l'avance pour la fin d'un mois, le timbre postal faisant foi. Nous attirons l'attention de nos élèves sur le fait que si la taxation d'écolage ne correspond plus, étant donné le raccourcissement d'inscription, à celle faite sur le contrat, elle sera recalculée et devra être réadaptée à la durée d'inscription faite réellement.

Au cas où le(la) participant(e) souhaiterait poursuivre à la fin du présent contrat son ou ses cours, il lui suffira de le signaler 15 jours à l'avance et de se présenter (*muni du talon réponse de la confirmation rempli et signé*) au(x) cours suivant(s).

En cas de maladie ou de prise de congé de le(la) participant(e), les heures de cours manquées peuvent être remplacées dans la mesure du possible pendant la durée d'inscription pour autant et uniquement si les absences sont annoncées 24 heures à l'avance. Il ne s'agit en aucun cas de compenser les heures manquées par une diminution ou un non paiement des écolages. En outre, elles ne peuvent en aucun cas être reportées d'une année scolaire à l'autre (*année scolaire = de septembre à juin*).

Au cas où le nombre d'élèves est insuffisant dans un cours, la Direction de l'école se réserve le droit de déplacer les participants dans un autre cours.

Ceruleum est fermé les jours fériés officiels, ainsi qu'une semaine en octobre, deux semaines à Noël-Nouvel An, une semaine en février (Relâches) et deux semaines à Pâques. Les jours fériés ne sont pas déduits de l'écolage.

Ceruleum comprend dans ses écolages: le matériel de base, c'est-à-dire tout ce qui est nécessaire à la pratique du dessin (*crayons, crayons gras, fusains... et papiers courants*) et à la pratique de la gouache ou de l'acrylique (*couleurs et papiers adéquats*).

Pour les techniques telles que l'aquarelle, la peinture à l'huile, la gravure et le collage; les outils nécessaires sont à disposition à **Ceruleum**, mais le matériel (*couleurs, bois, cuivre, tarlatane, papier*) est payé par le(la) participant(e). **Ceruleum** peut fournir ce matériel à des prix avantageux.

Les 15 dernières minutes de chaque période bloc sont utilisées pour le rangement et nettoyage du matériel et de la place de travail utilisés par le(la) participant(e).

En fin d'inscription, le(la) participant(e) doit emporter tout son matériel et ses travaux. Les effets restés à l'école ne pourront être réclamés après cette date.

Une attestation ou(et) une évaluation peut(peuvent) être demandée(s) par participant(e) à **Ceruleum** pour autant que celle(s)-ci soi(en)t annoncée(s) au plus tard en fin d'inscription.

Le tarif horaire 2011-2012 varie de CHF 24.50 à CHF 35.-, hors suppléments.

Le nombre d'heures hebdomadaires est de 2 heures au minimum. La durée d'inscription est de 2 mois minimum.

calendrier '11 – '12

MODULE 1 | AUTOMNE

5 septembre – 16 décembre '11
14 semaines
vacances: 17 – 21 octobre

MODULE 2 | HIVER

9 janvier – 5 avril '12
12 semaines
vacances: 27 février – 2 mars

MODULE 3 | PRINTEMPS

23 avril – 29 juin '12
10 semaines
vacances: 6 – 20 avril

remises (déjà déduites sur les tarifs sous-mentionnés)

REMISES SIMPLES

15% 2 modules par année scolaire
30% 3 modules par année scolaire

REMISES SUPPLÉMENTAIRES

5% plus de 10 heures de cours par semaine

SUPPLÉMENT HORS REMISE

+ CHF 5.-/H Dessin d'Académie | Préparation aux dossiers pour les écoles d'art.

tarifs

PRIX PAR MOIS POUR :	2-3 MOIS	4-8 MOIS	9-10 MOIS
% DE REMISE		15%	30%
2H /semaine	280.- /mois	238.- /mois	196.- /mois
3H /semaine	420.-	357.-	294.-
4H /semaine	560.-	476.-	392.-
5H /semaine	700.-	595.-	490.-
6H /semaine	840.-	714.-	588.-
8H /semaine	1'120.-	952.-	784.-
% DE REMISE	5%	15% & 5%	30% & 5%
10H /semaine	1'330.-	1'131.-	931.-
12H /semaine	1'596.-	1'357.-	1'117.-

durée d'inscription

MODULE 1 | AUTOMNE

DU _____ AU _____

MODULE 2 | HIVER

DU _____ AU _____

MODULE 3 | PRINTEMPS

DU _____ AU _____

DATE DU PREMIER COURS _____

conditions de paiement

ÉCOLAGE PAR MODULE

- MODULE 1 | AUTOMNE CHF _____
- MODULE 2 | HIVER CHF _____
- MODULE 3 | PRINTEMPS CHF _____

COÛT GLOBAL POUR LA DURÉE D'INSCRIPTION

CHF _____

PAIEMENT

Payable AVANT LE DÉBUT DE CHAQUE MOIS. Le paiement se fait, sans envoi de facture, par bulletin de versement.

Si le paiement n'a pas été effectué, le(la) participant(e) ne peut assister au cours. L'absence ne sera pas déduite des écolages.

En cas de non paiement dans les délais, un premier rappel est envoyé le 10 de chaque mois, avec une majoration d'écolage de CHF 30.-. Un second rappel est envoyé 15 jours plus tard, avec une majoration d'écolage de CHF 30.-. Les frais de rappel sont dûs dans tous les cas.

Je, soussigné(e), reconnais avoir pris connaissance de toutes les conditions énumérées dans ce contrat et m'engage à en respecter toutes les clauses.

Toute modification en cours d'inscription du présent contrat conduira à des frais administratifs de CHF 15.-.

DATE _____

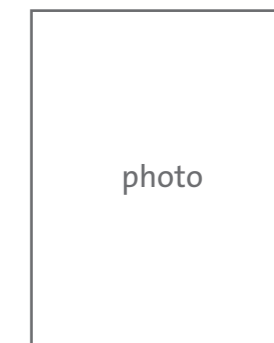
SIGNATURE DE LE(LA) PARTICIPANT(E) _____

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL
SI LE(LA) PARTICIPANT(E) EST MINEUR(E) _____

Lausanne, juin 2011

ateliers

CONTRAT D'INSCRIPTION 2011 – 2012



NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ LOCALITÉ _____

TÉLÉPHONE _____ MOBILE _____

EMAIL _____ DATE DE NAISSANCE _____

PARENTS ou PERSONNE LÉGALEMENT RESPONSABLE *si le(la) participant(e) est mineur(e)*

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ LOCALITÉ _____

TÉLÉPHONE _____ MOBILE _____

EMAIL _____ SIGNATURE _____

JOUR	COURS	HORAIRE	HEURES
LUNDI	_____	_____	_____
MARDI	_____	_____	_____
MERCREDI	_____	_____	_____
JEUDI	_____	_____	_____
VENDREDI	_____	_____	_____
SAMEDI	_____	_____	_____

TOTAL Heures/semaine _____